



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

PV N° 35 DU SAMEDI 22/04/2023

Réunion du 17 Avril 2023

COURRIER

Us Gymnique la Fouillouse : nécessaire fait

Foot Club Bords de Loire : feuille de match version « papier » suite à problème au serveur ; match n° 24870273 du 16/04/2023

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT SAISON 2022-2023

L'Assemblée Générale de fin de saison sportive se déroulera cette année le **vendredi 30 juin 2023** à **MONTBRISON**.

(§) **article 12** des Statuts du DLF. Une amende de **100 euros** pour tout club absent : (§) via le site internet du DLF / documents / infos pratiques / documents administratifs et tarifs

Au cours de cette assemblée, seront examinés les vœux et propositions de modifications aux règlements généraux et sportifs du District qui nous seront soumis.

Pour être en conformité avec l'**article 12.5.2** des statuts du District, ces vœux et propositions devront nous parvenir au plus tard le **mardi 30 mai 2023**.

Passée cette date, ils ne pourront être soumis à la dite assemblée.

APPEL A CANDIDATURE

Conformément à l'article **12.5.6** dispositions spécifiques à l'élection de la délégation des représentants des Clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue, le District de la Loire fait appel à candidature des représentants du District à l'assemblée générale de la Ligue.

Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par voie postale ou électronique, au plus tard **quinze (15) jours** après la parution au bulletin officiel soit le **7 mai 2023**.

Les candidatures seront validées au Comité Directeur avant la date de l'Assemblée Générale du District.

CIDO ECOLE OSTEOPTHIE

Le centre de St Etienne propose des consultations à **5 €** pour tous les sportifs licenciés du 2 au 31 mai 2023.

En effet, une analyse de l'impact de votre pratique sportive sur vos douleurs permettra à votre ostéopathe de suggérer des stratégies visant à améliorer votre activité voire vos performances.

L'ostéopathie intervient également sur les troubles digestifs, le stress, les maux de tête, les insomnies...

Jours

- du lundi au samedi sur rdv :

- par tél : 04.77.42.82.82 / www.cido.fr / Doctolib.fr

Contact : Alice **COLAS** alice.colas@cido.fr / Téléphone : 04 77 42 85 68

RECOMMANDATION AUX CLUBS

Tablette SAMSUNG (FMI) → (R9WT50Z....)

Pour contourner le problème, télécharger directement l'application (APK) et de l'installer directement sur la tablette.

Lien ci-dessous :

<https://d.apkpure.com/b/APK/com.umanis.cordova.feuillematch?version=latest>

Il faudra probablement au moment de l'installation modifier le paramètre pour autoriser les installations depuis une autre source que le store.



Puis « **sécurité** »



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85



Puis cocher la case « **Sources inconnues** » et valider



Permettre l'installation de sources inconnues

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ANS 2023 DANS LA LOIRE

La campagne ANS 2023 vient d'être lancée : "le compte asso"(LCA) est maintenant opérationnel pour déposer vos demandes. Toutes les informations utiles et nécessaires pour les demandes des associations de la Loire sont consultables sur notre site de la **DSDEN Loire** (et non DRAJES AURA). Ci-dessous le lien à télécharger : <https://www.ac-lyon.fr/soutien-au-mouvement-sportif-dans-la-loire-124151>

- **Pour les demandes d'aide aux emplois ANS** (Gestion SDJES Loire, code subvention : 109)

Attention pour toutes les demandes d'aide à l'emploi (création **ET** consolidation), la date de clôture est fixée au **15 mai** sur LCA.

Pour les saisies du compte-rendu **financier** (CRF) des emplois conventionnés, date limite du dépôt des CRF sur LCA : le **31 mars 2023**, avec **pièces justificatives** à joindre, pour permettre la mise en paiement des 2ème ou 3ème année conventionnées.

- **Pour les dispositifs** : J'apprends à nager (JAN), Aisance aquatique (AA) (Gestion SDJES Loire, code subvention : 109)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **18 juin** sur LCA.

Pour les saisies du compte-rendu financier (CRF) des aides AA ou JAN obtenues, date limite le **30 juin** sur LCA et sur le portail dédié :

<https://www.sports.gouv.fr/le-plan-aisance-aquatique-1129/>



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

- **Pour l'enveloppe des autres crédits** relatifs au déploiement des projets sportifs territoriaux (Gestion DRAJES AURA, code subvention : 102) dont le "Savoir rouler à vélo"(SRAV)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **18 juin** sur LCA.

Pour les saisies du compte-rendu financier (CRF) des aides SRAV obtenus, date limite le **30 juin** sur LCA et sur le portail dédié "savoir rouler à vélo".

Infos complémentaires sur CAMPUS 2023

Dans la continuité du dispositif de formation en alternance CAMPUS 2023, l'ANS en partenariat avec France 2023 propose de soutenir la création d'emplois en faveur des apprentis issus de ces contrats d'alternance

Les structures associatives intéressées devront recruter un apprenti Campus encore dans le dispositif et devront déposer leur dossier sur Le Compte Asso – LCA (code 109) en sélectionnant l'item « campus 2023 » en précisant le nom de l'apprenti recruté.

La fiche "ANS-2023-Fiche-instruction-emploi" devra être remplie obligatoirement et déposer sur LCA avant le **30/6/2023**.

Attention : toutes nos boites mails en ..@loire.gouv.fr sont maintenant supprimées, n'utiliser que les boites en ...@ac-lyon.fr

Contacts : Blandine Feutrier - Valérie Valentin

blandise.feutrier@ac-lyon.fr / Valerie.Valentin@ac-lyon.fr / www.ac-lyon.fr/dsden42